

F ÉDÉRER

O RGANISER

R EVENDIQUER

C ONQUÉRIR

E COUTER

O BTENIR

U NIR

V AINCRE

R ÉSISTER

I NFORMER

E XPLIQUER

R ALLIER

E NTRAIDER

Le vote du budget prévisionnel des activités sociales a eu lieu, il y avait deux propositions :

- La première émanant du bureau du CSE respectait les normes comptables
- La deuxième présentée par la CGT prend en compte un excédent fictif de budget 2021.

Nous avons été surpris de voir que le vote a validé la seconde proposition. Pourtant, après 3 ans de mandat, nous espérons que les élus connaissent la différence entre un compte de résultat sur lequel est basé le budget prévisionnel et un bilan comptable.

Pour rappel, les excédents budgétaires alimentent le bilan et servent en cas de déficit sur les années futures.

Les budgets prévisionnels sont élaborés de façon équilibrée entre les ressources de l'année considérée et les dépenses envisagées sur ce même exercice.

Il est vrai que dans une année électorale, la tentation est grande de gonfler les chiffres artificiellement pour afficher de meilleures prestations.

Pour FO, le budget présenté par le bureau avait l'avantage d'être factuel. Il a été élaboré uniquement sur la base des dépenses envisagées sans modification des notes de réglementation. Ceci permet à toutes les délégations syndicales d'avoir une vision claire de la situation financière et ainsi de faire des propositions en toute connaissance de cause.

Pour FO, nous continuerons, comme nous le faisons depuis le début de ce mandat, de gérer sereinement le CSE dans l'optique de maintenir l'ensemble des prestations malgré une variation de la dotation année après année qui dépend de la Masse salariale brute.

Il ne sert à rien de mettre en péril la sécurité financière du CSE pour se donner une bonne image avant les élections s'il est nécessaire de revoir les prestations à la baisse après celles-ci.

FO a géré en début de mandat les conséquences de vote semblable (augmentation des prestations liées à la scolarité votée en avril 2018 par toutes les OS sauf FO) qui avaient amené à un déficit de 142 643 € pour l'année 2018.

Nous dénonçons cette attitude qui à terme pourrait mettre en péril l'équilibre du budget.

